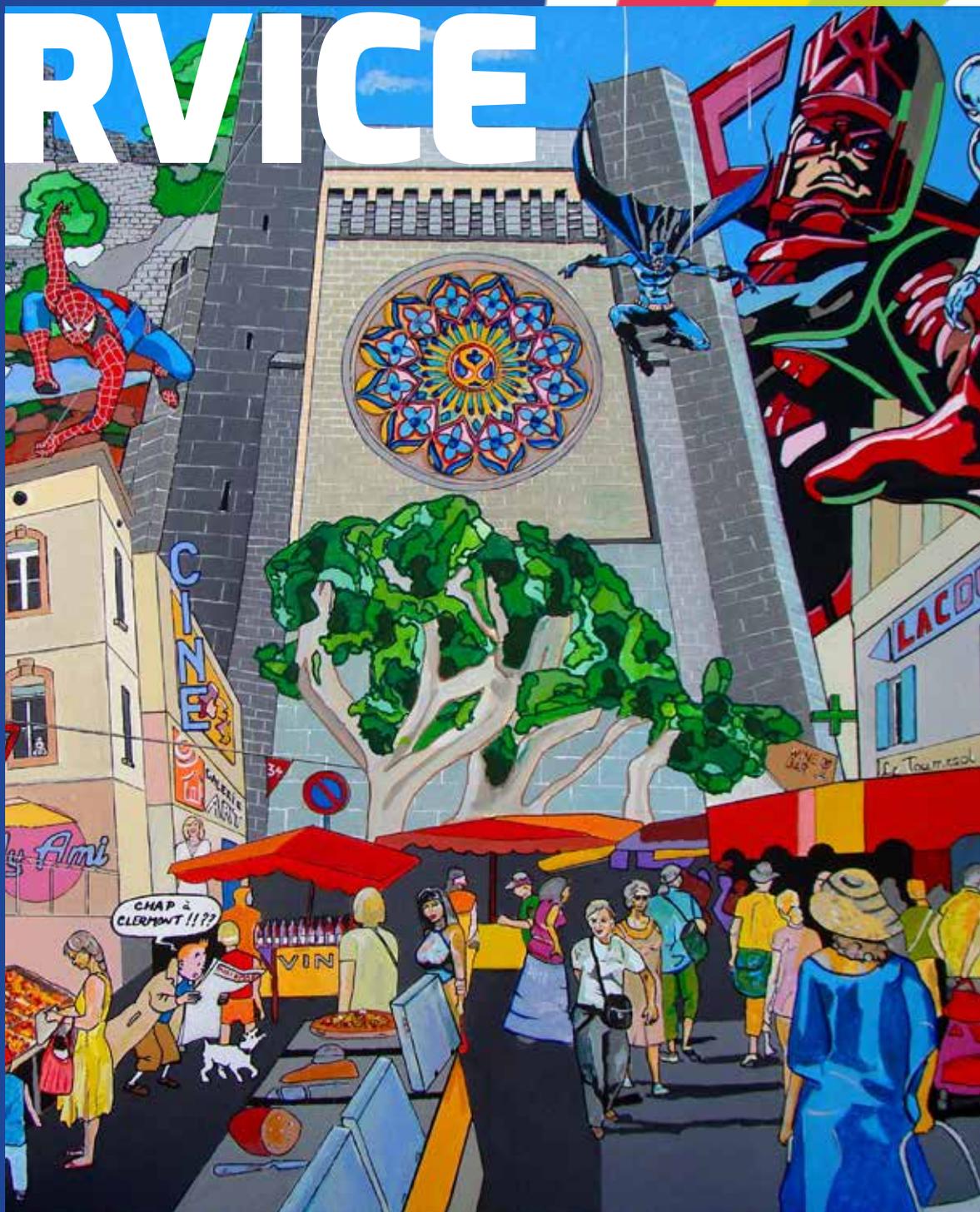


CLERMONT-L'HÉRAULT À VOTRE SERVICE

Éclairer et préciser
la compréhension de
l'action municipale



ACTION MUNICIPALE

DEPUIS 2020

VIE QUOTIDIENNE



9518 habitants (Insee 2024)

5192 logements (Insee 2024)

CLERMONT-I'HÉRAULT,

le cœur du triangle Montpellier-Millau-Béziers.

Une position centrale pour irriguer le territoire.

Desservi par l'autoroute A75, qui relie Paris à Barcelone



42 000 m² de surfaces commerciales

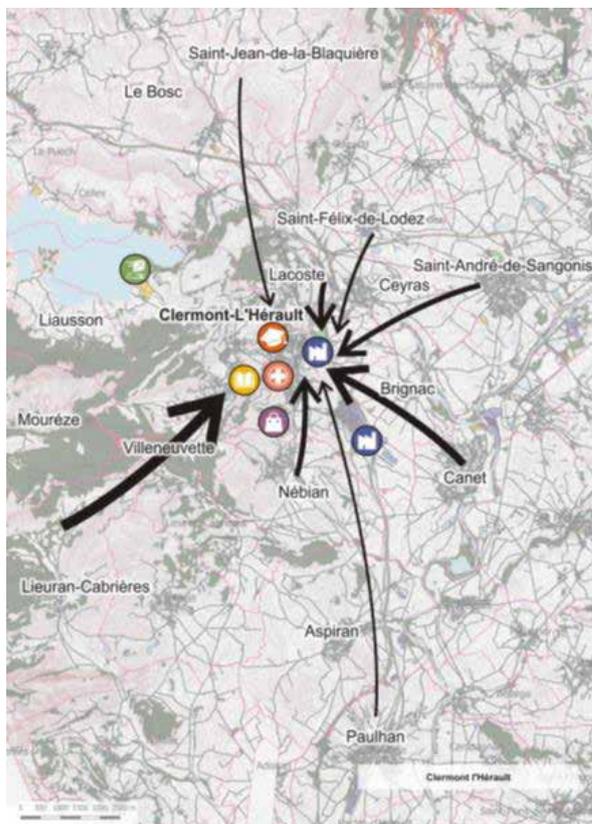
Offre de commerce riche et diversifiée, notamment commerces de proximité

1500 entreprises (Insee 2024)

5 pôles d'activités : ZAC Tanes Basses, ZAC de la Salamane, ZAC de la Madeleine, ZAE les Prés et centre ville

4 917 emplois (Insee 2024)

Clermont-l'Hérault, principal bourg centre de la Communauté de communes du Clermontais est identifiée comme ville centre dans l'armature territoriale du SCoT. Elle constitue un véritable pôle d'attractivité au cœur d'un bassin de vie de 25 000 habitants.



LA VILLE CENTRE D'UN BASSIN DE VIE
DE 22 000 HABITANTS



PÔLE de SERVICES PUBLICS

Mairie, centre des finances publiques, gendarmerie et peloton autoroutier, centre d'incendie et de secours, EPCI, syndicat mixte de gestion du Salagou, syndicat mixte du bassin du fleuve Hérault, Mission Locale, CLLAJ, Pôle Emploi, La Poste, CCAS



11 établissements scolaires

3 224 élèves

5 écoles élémentaires publiques + 1 privée

1 collège public + 1 privé

1 lycée public + 2 privés

3 centres de formations professionnelles



144 professionnels de santé

1 centre hospitalier

2 Ehpad

1 Maison d'Accueil Spécialisée

1 IRM

1 Scanner



11 monuments historiques

inscrits ou classés

7 structures sportives

4 structures culturelles

Bibliothèque

École de musique

Théâtre

Cinéma

169 associations

quartiers2030

Chères Clermontaises, chers Clermontais,

Ce document, baptisé « La Municipalité à votre service », vous est destiné. Il vise à éclairer et préciser votre compréhension de l'action municipale, qu'elle soit politique ou administrative. Il est le résultat d'un travail approfondi au sein de votre collectivité.

La Mairie est une institution clé dans votre vie quotidienne. En tant que centre administratif, elle joue un rôle essentiel dans la gestion des affaires publiques et le développement de projets locaux.

Le conseil municipal délibère sur les affaires communales et l'examen des questions réglementaires. Le Maire en est l'exécutif.

Ce livret constitue le cadre de référence qui présente les fonctionnalités des services de la municipalité à votre disposition, et celles de nos partenaires. Il précise les fonctions régaliennes exercées par ces services, en lien avec les orientations politiques présentées par le Maire et votées par le conseil municipal.

Ce document est un outil de communication.

Il a un double objectif :

- mieux faire connaître les missions de chaque service,
- rendre accessibles et lisibles à la fois, la politique de la mandature de 2020 à 2026, ainsi que l'organisation et le fonctionnement de l'administration municipale qui la décline.

Ce travail résulte d'une phase active de concertation et de diagnostic portée par le groupe majoritaire. Pour le réaliser, j'ai souhaité que chaque adjoint en fonction de sa délégation mène une réflexion de fond qui permette d'afficher la feuille de route municipale. Celle-ci est mise en œuvre quotidiennement par l'administration qui en a fait sa colonne vertébrale, ainsi qu'un repère pour son action. Ce projet de service se décompose en grandes orientations politiques autour de l'axe principal qu'est la structure administrative de la ville de Clermont-l'Hérault.

Je formule le souhait que ce document renforce encore les liens qui nous unissent. Vive Clermont, Allez Clermont !

Le Maire Gérard Bessiere

À VOTRE

Photo de couverture :

Tableau de Vie® de "Clermont l'Hérault" réalisé par CHAP® - Christophe Heymann Artiste Peintre à Clermont l'Hérault -
mail : christophe.heyman@orange.fr - Tel : 06 21 60 27 81 - Site internet : www.christophe-heyman.com



01

Les actions de la municipalité à travers les réalisations et les projets

1. Les thématiques

- Aménagement
- Sécurité
- Économie, commerce et emploi
- Solidarités / Environnement
- Culture et patrimoine
- Education
- Jeunesse
- Sport et vie associative
- Animations et festivités
- Commémorations

2/ Les fonctions-support

- Finances et budget
Prospective et planification,
trajectoire financière
- Information et communication
Réseaux sociaux
Magazine municipal
Affiches et Flyers

02

La gestion

Déclinaison des services
et des pôles

03

Les chiffres clés

1. La géographie communale 2. Le fonctionnement institutionnel

- Le Conseil Municipal,
le Comité Social Territorial,
les commissions statutaires
- Le bureau des adjoints
- Le groupe majoritaire
- Les commissions
- Les réunions publiques
- Les petits déjeuners thématiques
- Les chantiers

04

Les élus du conseil municipal

Majorité et opposition

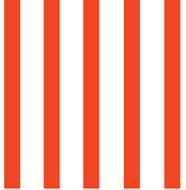
05

L'organigramme des services

06

Le glossaire

SERVICE



L'ACTION DE LA MUNICIPALITÉ

à travers les réalisations et les projets

LES POINTS CLÉS DE L'ACTION MUNICIPALE

- **Février 2021** : lancement d'un plan d'investissement de 21 Millions d'euros sur 6 ans !
- **21 mai 2021** : signature de la convention « Petite Ville de Demain ».
- **Avril 2022** : signature de la convention d'OPAH-RU sur 6 ans, pour un montant de 6 millions d'euros. Cette convention permet de réhabiliter l'immobilier privé dans le centre ancien.
- **Juillet 2022** : signature de l'ORT (Opération de Revitalisation du Territoire) qui délimite un périmètre de la ville bénéficiant d'une réglementation pour faciliter la réhabilitation et la revitalisation.
- **Décembre 2022** : signature du traité de concession d'aménagement de la Cavalerie.
- **Mars 2023** : lancement de la concession d'aménagement avec Territoire 34 qui porte un programme sur 12 ans pour 10 millions d'euros.
- **Mars 2024** : validation des services de l'État pour le demi-échangeur nord de Clermont-l'Hérault.
- **Mars 2024** : révision générale du Plan Local d'Urbanisme, engagée depuis 2008, approuvée par délibération du conseil municipal.
- **Mai 2024** : lancement du programme de Délégation de Service Public pour la création d'un crématorium à Clermont-l'Hérault.
- **Septembre 2024** : présentation du rapport d'étude de création d'un périmètre SPR (Site Patrimonial Remarquable).
- **Septembre 2024** : signature de la convention QPV (Quartier Politique de la Ville).



Clermont vue de la Ramasse

1. DIX ACTIONS THÉMATIQUES DE LA POLITIQUE MUNICIPALE DE 2020 À 2026

THÈME 1 : AMÉNAGEMENT DE LA VILLE

Notre projet politique consiste à donner aux Clermontais un cadre de vie apaisé et harmonieux, dans une ville bourg centre, au cœur du département de l'Hérault.

Pour atteindre cet objectif, nous avons mis en place une véritable politique d'aménagement urbain et de réhabilitation du centre-ville, à court, moyen et long terme. Nous souhaitons rééquilibrer l'habitat pour tous, dans un esprit de mixité sociale et recréer des lieux de vie, de balade et d'échanges, en toute sécurité.

Notre projet est de dynamiser l'aménagement urbain de la Ville en lien avec les obligations réglementaires du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) pour mieux vivre à Clermont. Pour cela, la révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme) et la mise en place des dispositifs d'aménagement urbain sont nécessaires (OPAH-RU et plan guide) afin de reconstruire la ville sur la ville. Nous devons également réhabiliter les équipements publics pour que la Ville puisse assurer son rôle de centralité !

Les réalisations depuis 2020 :

- **Équipements scolaires** pour un montant de travaux de : 6 317 039,00 €
- **Équipements sportifs** pour un montant total de : 2 887 040,00 €
- Aménagements des **mobilités, voiries, Place du Radical et République** pour un montant total de : 6 906 781,00 €
- Sécurisation du parcours piétonnier de la **Rue Benjamin-Guiraudou**
- Sécurisation de l'**Avenue de la Piscine**
- Sécurisation du **Pont du Génie**



Sécurisation de la rue Benjamin-Guiraudou

- Entretien du **square Clovis-Roque**
- Clôture du **Square Marcel Pagnol** afin de l'ouvrir à tous
- Rénovation des trottoirs du **Boulevard Gambetta** engagée



Rénovation du Boulevard Gambetta



Les tribunes de l'Estagnol

Les programmes lancés en cours de réalisation :

- Nous lançons le programme de la déconstruction, en 2025, de la **Maison Quillé** pour ouvrir la rue Croix-Rouge et le traitement du péril Rue des Calquières.



Déconstruction de la maison Quillé



Friche Clovis-Salasc

- La réhabilitation des **espaces publics** en 2025-2027 (Places Malbourguet et Bataillon de l'Hérault puis République et Demarne)
- La transformation **du dojo en salle d'évolution scolaire** 2025-2026
- En 2026, la construction du **crématorium**
- Fin 2025, le programme économique de la **Friche Clovis-Salasc**



Place de la République



Groupe scolaire Jean-Vilar



Club house foot et rugby

- Les études d'impact d'un **demi-échangeur autoroutier**, dit « entrée Nord »
- Dans le cadre du **plan guide**, les différents chantiers et la mobilité pour le Clermont futur. Penser Clermont comme ville centre de 11 000 habitants, dans un bassin de vie de 25 000 habitants

- Le projet immobilier de **l'extension du Cinéma Alain-Resnais** (fin des études, positionnement à faire valider par le conseil municipal sur le parking en terre battue / passage en CDACi (Commission d'Aménagement Commercial et Cinématographique) : pour début de chantier en 2027)

- La réhabilitation dans le centre ancien d'une friche de 2400m² située rue du Doyen-René-Gosse. La création d'un **centre culturel, solidaire, associatif et citoyen** qui regroupera dans un même ensemble immobilier la future médiathèque de Clermont-l'Hérault, l'école municipale de musique, le CCAS ainsi que des espaces partagés dédiés à la vie associative et à la jeunesse



Nous programmons

- **La désimperméabilisation de la cour de l'école Laure-Moulin 2027-2028**
- **La modification/sécurisation de l'entrée de l'école Alphonse-Daudet**
- **La création d'une restauration scolaire à l'école Alphonse-Daudet 2028**



Futur centre culturel, solidaire, associatif et citoyen



Ecole Laure-Moulin



Ecole Alphonse-Daudet



Voie Verte

Mobilité, signalétique, espaces publics de la ville

Les programmes lancés en cours de réalisation :

- **Apaiser la rue de la Coutellerie** dans le cadre du plan guide à court terme
- **Ouvrir la voie douce du Ronel piétonnière** : Hôpital – Groupe scolaire Saint-Guilhem, Estagnol : à partir de 2025
- **Changer le vieil éclairage public** obsolète par des Leds, en partenariat avec Hérault Energie



Nous programmons de :

- Mettre en place un plan mobilité à 5 ans de la ville qui s'appuiera sur l'étude du cabinet INGEROP et le plan guide (zone de rencontre, ville à 30 km/h, priorité à droite, grand axe voie douce, signalétique, ...) : phasage annuel à partir de 2024.
- Refaire la voirie de la rue de la Combe
- Aménager le parking de l'ancienne station-service Ramon (rue Coutellerie) : à partir de 2027
- Lancer les études de nouveaux parkings
- Créer des espaces végétalisés
- Modifier la gestion des parkings de la ville à partir de 2024 (zone bleue, ...) (concession d'aménagement du centre-ville avec Territoire34)

Voirie

Création de **3 abribus** protégés et accessibles (gare routière et Tanes-Basses).
Accentuer l'effort de **rénovation des voiries et des trottoirs** de la ville, à travers un programme pluriannuel.

Les programmes lancés en cours de réalisation :

- Finaliser l'aménagement des **trottoirs** du Boulevard Gambetta et de la Rue Léon-Rouquet,
- Réaliser la **voie verte**, qui va relier en mobilité douce, la ville de part en part.

Les réalisations depuis 2020 :

- **Avenue Ronzier Joly – Quai Carnot** : intervention sur les trottoirs
- **Château** : création de toilettes et installation d'une bache à eau pour la prévention incendie
- **Rue de l'Arnet** : aménagement d'un espace containers
- **Rue Gutenberg et chemin de la Madeleine (pluvial)** : requalification complète du réseau
- **Chemin de Picherille, lotissement les Restanques, rue Louis Blanc** : création de collecteurs d'eau et renforcement existant
- **Chemin des Servières** : ancrage de canalisation des eaux du fossé
- **Rue du Souc** : remise en service du réseau des eaux usées



Nous programmons

- **Créer un Pôle d'Echange Multimodal à l'arrière de l'ancienne gare pour libérer la place Jean-Jaurès et apaiser la circulation**
- **Poursuivre les réfections annuelles de voirie dans toute la ville (comme le chemin de Font-Rouge, ...)**
- **Proposer au Conseil Départemental le transfert de propriété vers le domaine communal des rues réhabilitées (route de Montpellier, rue Léon Rouquet, rue Descartes, ...).**

- **Rue Bozène** : création d'un logement d'accueil d'urgence + réfection complète de la toiture effondrée
- **Route du Lac** : remis en état des barrières de ville
- **Allées Frédéric Mistral** : cheminement PMR pour accéder aux toilettes publiques
- **Chemin de la République** : remise en état des mâts d'éclairage et remplacement par des Leds





- **Tour Embouriane** : sécurisation et préservation des vestiges
- **Place Jean-Paul Sartre** : sécurisation des jeux d'enfants par la pose d'une clôture
- **Ecole Alphonse-Daudet** : travaux de mise en conformité, sécurité
- **Salle des Dominicains** : travaux effectués sur la toiture, l'alarme incendie, l'acoustique et les façades
- **Rue Saint-Peyre (derrière le collège du Salagou)** : création d'un parking
- **Impasse et Placette Auguste-Comte** : réfection de la chaussée
- **Rue Arago** : débroussaillage rampe d'accès au Ronel
- **Rue Jean Rouaud** : création d'un parking
- **Travaux dans les bâtiments publics municipaux**
- **Eclairage public** : importante campagne de remplacement des mâts et installations de Leds
- **Rue Robert Poussonnel** : pose d'un garde-corps, réfection d'une partie de la chaussée
- **Rue Hector Berlioz** : Création d'un cheminement depuis la Maison d'Accueil Spécialisée Camille Claudel pour sécuriser le déplacement des résidents jusqu'à la route du lac
- **Rue Portanelle** : pose d'un garde-corps
- **Rue Benjamin Guiraudou** : cheminement piétonnier sécurisé
- **Avenue de la piscine** : cheminement piétonnier sécurisé avec plateau traversant
- **Rue Convention** : pose de deux plateaux berlinois
- **Rue Rougas** : pose d'un ralentisseur
- **Rue Joseph Delteil** : Pose d'un rail de sécurité auto
- **Avenue du stade** : création d'un refuge devant les écoles Laure-Moulin et Jean-Vilar
- **Cours de la Chicane** : création d'un accès sécurisé à la gare des bus depuis le Cours de la Chicane et réfection de la chaussée
- **Place de la République** : remise en état et consolidation de la colonne de la statue de la Marianne
- **Cimetière** : aménagement des allées du cimetière avec cheminement PMR et traitement d'un péril avec risque d'effondrement
- **Rue Nafournès** : pose d'une rampe sur l'escalier menant au château
- **Chemin du Puech Castel, rue Emile Zola, Chemin des Oliviers, rue du Saurel,**



Chemin de la Madeleine, Chemin des 5 heures : reconstitution des murs de soutènements effondrés

- **Calade de Caylus** : nettoyage et mise en valeur
- **Rue Régime Millau** : réfection de la chaussée
- **Chemin du Béal** : traitement des accotements et collecteur pluvial
- **Rue Filandière** : réfection de la placette
- **Parking Salle des Dominicains** : réfection de la chaussée et aménagement du parking
- **Eglise Saint-Paul** : mise aux normes du circuit électrique
- **Chemins de l'Estagnol bas, Pioch de Comte, la Ramasse, Puech Castel et la Division** : bétonnage des zones critiques de la chaussée
- **Chemin des Oliviers, Place Saint-Paul** : requalification des trottoirs
- **Chemin de Font-Rouge** : goudronnage
- **Installations de parking à vélo dans plusieurs endroits de la ville**



Régie de proximité

Les réalisations depuis 2020 :

- Investissement pour faciliter le travail en régie sur du matériel roulant : une balayeuse (250 000 €) et un camion (50 000€) en 2024



Nous programmons

- Remplacer les départs à la retraite par des agents formés (permis, espaces verts, ...)
- Maintenir le remplacement des agents absents (maladie) au service propreté

Quartier Prioritaire de la Politique de la Ville (QPPV)

Signature du contrat de ville le 11 septembre 2024. Les appels à projets pour 2025 sont lancés. Ils concernent 13 projets.



Signature du contrat de Ville

THÈME 2 : SÉCURITÉ

Assurer la sécurité des biens et des personnes est un objectif majeur de l'équipe municipale. La réalisation de cet objectif passe par le renforcement des effectifs de la police municipale, l'augmentation du nombre de caméras et l'organisation de la coopération entre la gendarmerie, la police municipale, les sapeurs-pompiers et le CCAS.

Les statistiques de délinquance et d'incivilités sont ainsi stabilisées depuis le début du mandat.

Le permis de louer le droit municipal de préemption : ainsi que permettent de lutter contre les marchands de sommeil et participent à la sécurité des biens.

Les réalisations depuis 2020 :

- **Renforcement des effectifs** de la police municipale par 2 policiers supplémentaires pour les porter à 11 (ce qui est supérieur aux moyennes constatées pour des villes équivalentes)
- Augmentation du dispositif de **caméras** dans la ville
- Développement de la **vidéo protection** (incivilités, ...)

Les programmes lancés en cours de réalisation :

- Dans le cadre des **infractions**, deux conventions ont été signées avec le Procureur de la République : l'une sur le rappel à l'ordre et l'autre sur la transaction
- Mise en place dans les quartiers de la ville la **participation citoyenne** en lien avec la gendarmerie.



Nous programmons de :

- **Développer le parc de caméra vidéo et la vidéoprotection en 2025**
- **Renforcer la vidéo verbalisation (en particulier pour les incivilités)**
- **Stabiliser l'effectif à 11 agents, 2 ASVP de la Communauté de Communes et un agent administratif**
- **Multiplier les échanges à travers la réunion mensuelle entre la Gendarmerie Nationale, le SDIS, le CCAS et la police municipale.**



Police municipale

THÈME 3 : ÉCONOMIE, COMMERCE ET EMPLOI

L'attractivité de Clermont-l'Hérault est favorisée par son implantation géographique au cœur du département, desservie par un axe autoroutier reliant Paris à Barcelone. Son bassin de vie de 25 000 habitants en fait le principal centre d'attractivité économique du cœur d'Hérault avec ses 5 zones d'activités (Salamane, Madeleine, Tanes-Basses, zone des Près et centre-ville) qui comptent plus de 1500 entreprises, pour 5 000 emplois.

Le traditionnel marché du mercredi, présent depuis le Moyen-Âge dans le haut de la ville, est le cœur battant de l'activité commerciale.

Les réalisations depuis 2020 :

- Mise en place dans le cadre de l'ORT d'une limitation des surfaces commerciales à 300 m² dans les zones commerciales pour ne pas venir en concurrence avec le commerce de centre-ville
- Délimitation d'un **périmètre en cœur de ville** préservant les commerces en pied d'immeuble en interdisant le changement de destination des commerces en habitat
- Définition d'un **périmètre de sauvegarde** en cœur de ville, par délibération du conseil municipal sur la préemption des baux commerciaux
- Mise en place de l'aide à l'installation pour les **commerces en cœur de ville** (d'un montant pouvant aller jusqu'à 5 000€)
- Contribution au **fonds d'aide au loyer** pour les commerçants qui s'installent en cœur de ville
- Création d'une **commission de développement économique mensuelle** avec les partenaires consulaires et les collectivités supra



Nous programmons

- Lancer un salon de l'artisanat et des activités
- Créer une maison des activités
- Investir sur des locaux commerciaux pour implanter des activités éphémères
- Mettre en place un accueil de garderie, de 2 à 8 ans, 3 heures maximum par jour, en centre-ville, pour faciliter la déambulation commerciale ou l'activité des parents isolés et/ou des parents qui travaillent



Inauguration de Keyce Academy

- Installation, en cœur de ville, d'un **programme économique** sur 3000 m², avec une auberge de jeunesse, des producteurs locaux et des commerces en pied d'immeuble : à la Maison Clovis
- Facilitation et accompagnement de l'implantation de **centres de formation** par apprentissage post-bac pour les jeunes bacheliers de Clermont et du territoire : Keyce Academy, Emporus, formation supérieure en œnotourisme, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat pour les métiers du bâtiment

Les programmes lancés en cours de réalisation :

- Lancement d'un partenariat public/privé, pour une **maison médicale de santé** pluridisciplinaire
- Lancement du programme économique de la **Friche de Salasc**, avec les foncières la Foccal et Bellevilles en partenariat avec la Banque des territoires.



Inauguration CFA maçonnerie



Inauguration d'Emporus

THÈME 4 : SOLIDARITÉ ET ENVIRONNEMENT

Clermont est, par tradition, une ville solidaire. La politique sociale communale repose sur quatre piliers :

- le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) qui porte la politique municipale
- le milieu associatif solidaire très développé
- le Département, avec La Maison des Solidarités
- l'Etat, à travers le dispositif de quartier prioritaire de la ville, dit QPV

La commune a un taux de pauvreté de 24 % avec une moyenne de revenu moyen de 18 000€/an, inférieur à celui du Département et de la Région.

En conséquence, la commune vient d'être classée en QPV, sur la zone du cœur de ville comprenant 3 300 habitants. Ce dispositif s'intègre dans la politique de la ville que nous mettons en œuvre et tend à l'améliorer dans les zones concernées.

Dès décembre 2020, nous avons déposé la demande de **classement de la ville en QPV** et nous avons obtenu ce classement en janvier 2024 !

Les réalisations depuis 2020 :

Pour le CCAS :

- Réalisation en début de mandat de **l'Analyse des Besoins Sociaux**
- Evolution de la **subvention allouée** : passage de 260 000€ en 2019 à 320 000€ en 2024/2025
- Mise en place de **l'espace numérique pour tous**, part âge connect
- Lancement d'un **thé dansant** trimestriel maintenant porté par l'association « Festivités clermontaises »
- Organisation du **repas annuel des aînés**
- Mise en place d'un **adulte relais** en secteur QPV

Pour l'EHPAD Ronzier-Joly :

- Développement de notre présence dans le **GECOH** (Groupement gérontologique du Cœur d'Hérault), réseau des EHPAD du territoire
- Mise en place de **l'EHPAD « hors les murs »** avec le CRT (Contrat de Ressource Territoriale) pour les personnes âgées maintenues à domicile

Au sujet de l'Environnement :

- Mise en place des **bornes de recharge électrique** en ville
- Equipement de la nouvelle restauration scolaire en **panneaux photovoltaïques**
- Mise en place **d'ombrières photovoltaïques** au complexe de l'Estagnol
- Réalisation de la nouvelle **cour de l'école Jean-Vilar** en sol perméable
- Labellisation argent « **bâtiment durable Occitanie** » pour le futur centre culturel, solidaire, associatif et citoyen
- Réalisation de **l'isolation thermique** de l'école maternelle **Laure-Moulin**.

Les programmes lancés en cours de réalisation :

- **Accessibilité PMR** des voiries et équipements publics
- Lancement d'un programme de **plantation d'arbres** sur cinq ans
- Mise en place d'une **zone sans tabac** aux abords des établissements scolaires
- Rénovation de **l'éclairage public**



Thé dansant



Nous programmons

Pour le CCAS :

- Mise en place du dispositif Mona Lisa : il s'agit d'organiser des visites au domicile de personnes âgées isolées par des bénévoles accrédités
- Mise en place d'un « France services » en secteur QPV
- Préparation au passage à un Centre Intercommunal d'Action Sociale
- Développement des partenariats avec les associations solidaires pour les bons alimentaires
- Obtention de locaux d'accueil pour les familles en situation précaire

Troisième âge :

- Développement d'un club du temps libre pour les personnes âgées, avec un accueil une après-midi par semaine salle Georges-Brassens
- La labellisation « ville amie des aînés »

Environnement :

- Travail sur la re-naturalisation du Ronel
- Désimperméabilisation les cours des écoles



Borne de recharge



Sol perméable Jean Vilar



Photovoltaïques



Isolation thermique de l'école Laure Moulin



La nouvelle médiathèque

THÈME 5 : CULTURE ET PATRIMOINE

Clermont-l'Hérault est une ville chargée d'histoire, de culture et de patrimoine (11 sites patrimoniaux). La politique de la municipalité consiste à rénover activement son patrimoine bâti (château, salle des Dominicains, centre historique...) et à accompagner les acteurs de la diffusion culturelle. Sollicité par la Mairie, le périmètre « Site Patrimonial Remarquable » est en cours d'évaluation par le Ministère de la Culture. Un appel aux dons sera prochainement proposé pour la réhabilitation de certains sites, comme le château, en relation avec la Fondation de France. L'action culturelle se décline principalement dans les domaines de la musique, des arts plastiques, de la lecture publique et des jeux.

Culture

Les réalisations depuis 2020 :

- Restauration de la **salle des Dominicains**, espace culturel des Pénitents
- Mise à disposition de l'espace du **château des Guilhem** pour créer des événements et en faire un parc ouvert à tous
- Mise en place d'un **pôle culture** en lien avec toutes les associations de la ville pour faciliter les échanges et le dynamisme des associations culturelles de la Ville
- Adhésion au **réseau de lecture publique** de la Communauté de Communes du Clermontais
- Développement de **concerts et de manifestations musicales** portés par les associations
- Mise à l'honneur **d'illustres Clermontais** (Thomas Verny, Adam Laussel, René Gosse,...)
- **Expositions** à la salle des Dominicains d'artistes clermontais et des environs

Les programmes lancés en cours de réalisation :

- Création d'une **nouvelle médiathèque** de 900 m² offrant de nouveaux services numériques et une offre culturelle diversifiée : ateliers, conférences, expositions, artothèque, spectacles tous âges.
- La création d'une **école de musique** dans un bâtiment neuf de 350 m² avec des salles adaptées et propices à la pratique individuelle et aux pratiques collectives : ensembles, chambres, concerts, représentations en plein air.
- La programmation annuelle **d'événements phares** en lien avec les associations culturelles : concert du Nouvel An, fête du jeu, fête de la musique, journées du patrimoine.
- La mise en place des **actions culturelles municipales** prévues dans le PCSES : projet Culturel, Scientifique, Educatif et Social de la médiathèque à l'horizon 2030.

- La création du **nouveau cinéma** de 4 salles qui permettra une intensification de l'offre cinématographique tout en conservant l'identité de Cinéma d'Arts et Essai de Clermont-l'Hérault.



Nous programmons

- La création d'un Musée Numérique à Clermont l'Hérault. Dispositif culturel innovant, la Micro-Folie permet à chacun de découvrir les chefs d'œuvres réunis par les plus grands musées nationaux au sein de collections numérisées, accessibles gratuitement dans un espace public culturel dédié.
- La création d'un Festival Estival qui révèle l'identité culturelle de Clermont l'Hérault tout en répondant aux attentes de la population.
- Le développement d'un partenariat avec la communauté de communes sur une offre de théâtre de boulevard
- Le développement d'un programme d'embellissement de la ville par la culture : utiliser l'espace urbain comme médiateur culturel.
- Un programme de soutien aux artistes locaux : résidences artistiques, expositions, concerts.
- La création d'un comité citoyen pour co-construire la programmation culturelle.
- Un programme d'accessibilité à la Culture pour Tous : gratuité, supports inclusifs et adaptés, médiation renforcée, transports et mobilités facilités.

Patrimoine

Les réalisations depuis 2020 :

- **Achat du Château des Guilhem** et programmation de sa restauration
- Rénovation de la façade de la salle des Dominicains
- Mise en place du **site patrimonial remarquable (SPR)**



Nous programmons de

- Transformer le Puech Castel en parc public arboré dédié à la flore méditerranéenne
- Réhabiliter la chapelle de Gorjan, pour en faire une salle publique
- Réhabiliter l'ensemble de la tour Embouriane
- Baliser les chemins de découverte
- Rénover la salle Georges-Brassens
- Restaurer la chapelle du Peyrou
- Mettre en place avec la Fondation du Patrimoine, un fond de dotation pour le patrimoine de Clermont-l'Hérault
- Création d'un parcours historique interactif (application mobile, panneaux explicatifs)
- En partenariat avec la CCC, organisation de visites guidées thématiques



Restauration de la salle des Dominicains

THÈME 6 : ÉDUCATION

La compétence éducative de la commune concerne les écoles de la Ville. Celle-ci assume les charges de fonctionnement de l'école publique et participe aux charges de l'enseignement privé. Elle a fait une priorité de ses investissements en direction des équipements éducatifs pour que les enfants de la commune et du territoire soient bien accueillis dans l'école de la République ! Nous assurons dans le temps périscolaire, l'éducation à la citoyenneté et au respect des lieux et des personnes.

Les réalisations depuis 2020 :

- Nouvelle **école maternelle Jean-Vilar**
- Construction d'une **Restauration scolaire**
- **Mise en conformité** de l'école Alphonse-Daudet
- **Isolation thermique** de l'école maternelle Laure-Moulin
- Création d'un **centre médico-scolaire** « Boris-Cyrulnik »
- Mise en place d'un **portail famille** pour la gestion périscolaire de la cantine
- Mise en place de la **climatisation** à l'école **Jules-Verne**
- Mise en place des **jeux** dans la cour de l'école **Jules-Verne**

Les programmes lancés en cours de réalisation :

- Réalisation d'une **salle de motricité** (dite salle d'évolution auparavant) dans l'ancien dojo
- Développement des **activités sportives** avec le service municipal des sports



Nouvelle école primaire Jean-Vilar



Nous programmons de

- Réaliser une **cantine scolaire** à l'école **Alphonse-Daudet**
- Désimperméabiliser la cour de l'école **Laure-Moulin**
- D'organiser la **gestion intercommunale** du périscolaire
- Mettre en place un **programme de réussite éducative** à travers le QPV
- Développer les **activités** avec le futur centre culturel, la nouvelle médiathèque, école de musique
- Développer les **échanges** avec le jumelage
- Mettre en place une **garderie** qui réponde aux demandes de certaines familles dont la profession est spécifique (professionnels de santé, ...)



Restauration scolaire



Centre médico scolaire « Boris-Cyrulnik »



Urban trail

THÈME 7 : JEUNESSE

La jeunesse en milieu rural est souvent confrontée à des défis spécifiques tels que l'isolement, le manque d'opportunités professionnelles et éducatives, ou encore l'accès limité à des espaces de sociabilité. À Clermont-l'Hérault, ces enjeux ont été placés au cœur des priorités municipales depuis le début du mandat en 2020.

Les réalisations depuis 2020 :

- Des **actions citoyennes**, telles que la possibilité pour les jeunes d'être assesseurs lors des élections, ont permis de renforcer leur participation démocratique
- Le **forum des opportunités**, organisé au lycée René-Gosse, constitue une occasion unique pour les lycéens de découvrir des perspectives d'avenir. Cet événement, qui présente sa troisième édition en 2025, s'articule autour de trois grands axes : la mobilité internationale, la citoyenneté et le bénévolat, offrant ainsi des échanges enrichissants avec des professionnels et des experts
- Mise en place, depuis janvier 2024, du **conseil municipal des jeunes**, composé de 11 collégiens

- Soutien dans les **parcours éducatif et professionnel**. Cela inclut le soutien à l'installation de nouveaux centres de formation post bac, tels que Keyce Académie, qui ouvrent des horizons nouveaux aux jeunes du territoire
- Accueil de **chantiers internationaux** de jeunes avec l'association **Concordia**



Nous programmons de

- **Créer une auberge de jeunesse**
- **Créer un lieu pour les jeunes dans le futur centre culturel « La Filandière »**



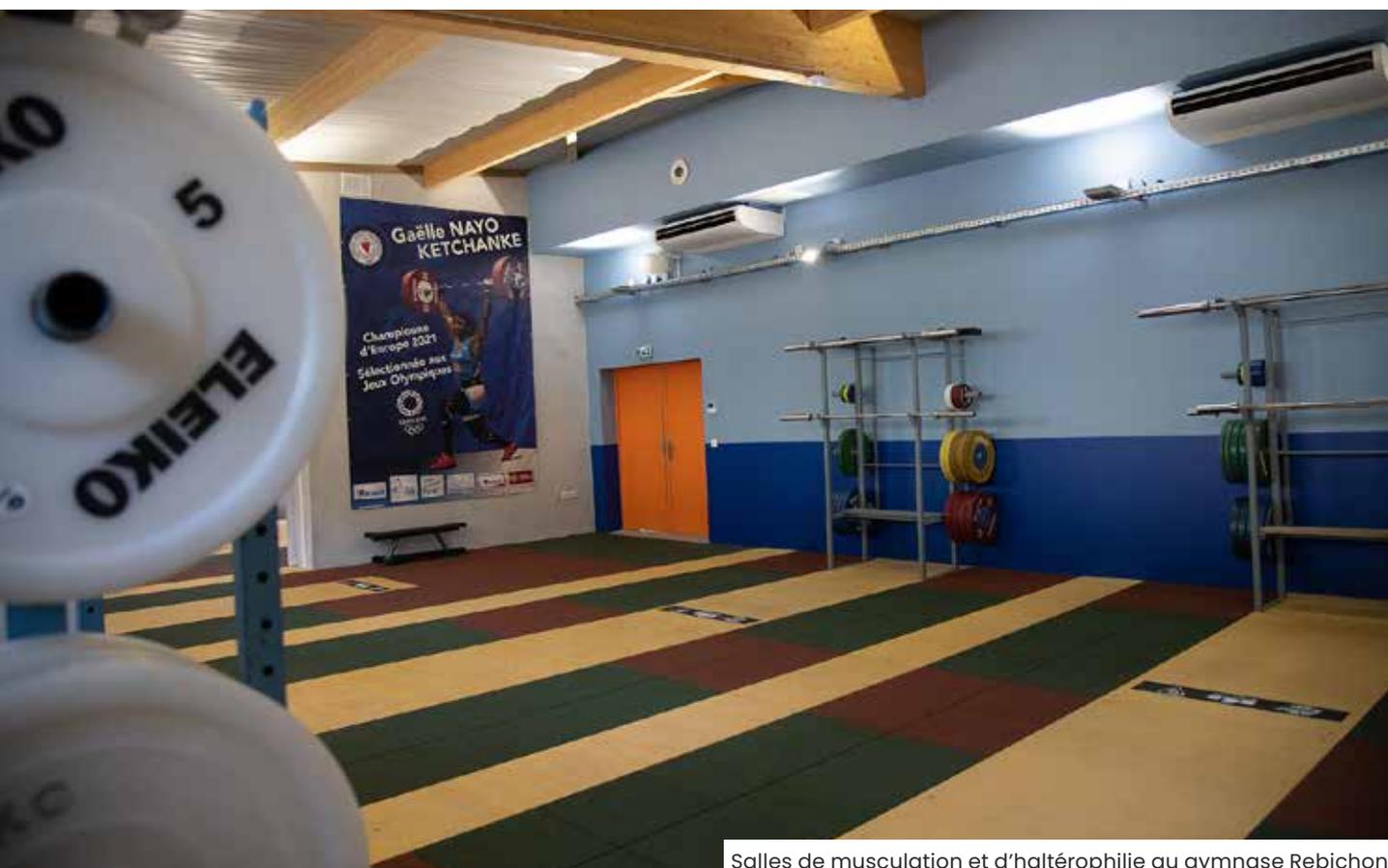
Conseil municipal des jeunes

THÈME 8 : SPORT ET VIE ASSOCIATIVE

La pratique sportive à Clermont-l'Hérault est portée par 45 associations sportives, comptant près de 4 500 licenciés dont plus de 50% des adhérents ne résident pas à Clermont. La politique sportive de la Ville consiste à faciliter et promouvoir l'activité sportive pour tous par une mise à disposition d'équipements de qualité, gérés par un service municipal des sports. La vie associative est importante à Clermont avec plus de 165 associations, représentatives de la diversité des secteurs qui animent la cité. Notre ambition est de faciliter l'action des bénévoles par la mise à disposition d'infrastructures et d'équipements de qualité.

Les réalisations depuis 2020 :

- Salles de musculation et d'haltérophilie au gymnase Rebichon
- Changement des **Éclairages** du stade de l'Estagnol
- Rénovation des **vestiaires** du complexe de l'Estagnol
- Création de **tribunes** de 250 places à l'Estagnol
- Réalisation de **club houses** des clubs de **football** et de **rugby**
- Réalisation d'un **club house de la pétanque**
- Réalisation du nouveau dojo, **maison des arts martiaux**
- Mise en **accessibilité** du **gymnase Rebichon**
- Mise en place d'un **Pass sport**
- Création d'une **maison sport-santé**



Salles de musculation et d'haltérophilie au gymnase Rebichon



Nous programmons

- La réalisation de club-houses pour les clubs d'handball et de volley-ball
- La création de la plaine sportive de l'Estagnol
- La réalisation d'un deuxième gymnase
- La création de parcours sportifs, en ville et dans les quartiers
- La création d'un terrain de beach volley
- Le renforcement d'un partenariat de l'école municipale des sports avec les associations sportives locales
- L'aménagement d'un terrain synthétique
- Le développement de la pratique sportive dans les quartiers en lien avec QPV



Tribune - Estagnol



Club house - Estagnol



Vestiaires - Estagnol



Maison des arts martiaux



Eclairage - Estagnol



Maison sport-santé



Club house de la pétanque



THÈME 9 : ANIMATIONS ET FESTIVITÉS

Au carrefour de la politique sociale éducative, culturelle, sportive et associative, l'animation de la ville joue un rôle important dans le vivre-ensemble. En la matière, la municipalité entend mener une politique d'animation ambitieuse. Chaque année, elle propose un programme d'animations varié au rythme des saisons et des célébrations.

Ses objectifs : créer du lien social, proposer une offre de loisirs, promouvoir le sport et le spectacle.

Ces rendez-vous riment avant tout avec partage et détente. Les spectacles, concerts, repas, jeux contribuent à proposer une offre de loisirs de qualité en développant le lien social et le vivre ensemble.

Le sport ainsi que la solidarité occupent une place importante dans le programme clermontais d'animations. Différentes courses sont organisées au bénéfice d'associations caritatives ou afin de sensibiliser à certaines maladies, à l'instar de l'Urban Trail pour la lutte contre la maladie de Charcot, les défis sportifs du Téléthon (haltérophilie, hand-ball, volley, tennis de table...).

L'accès à tous, une priorité

La politique d'animation de la ville repose sur un principe fort de cohésion sociale qui est l'accès de tous aux loisirs. Que ce soit sur sa politique tarifaire ou sur la programmation, les manifestations municipales sont ouvertes à toutes et tous ! D'ailleurs, la municipalité s'efforce de proposer des événements entièrement gratuits.

Clermont-l'Hérault a également fait le choix de privilégier l'organisation d'animations tout public. En effet, qu'elles



Fêtes de Clermont



Brocante



Fêtes des associations



Urban trail

soient sportives, festives, socio-culturelles ou de loisirs, les manifestations sont inter-générationnelles.

Pour mener à bien cette politique, la ville n'est pas seule. Les associations sont particulièrement actives concernant l'animation, que ce soit dans le cadre de leur participation aux manifestations municipales ou à travers l'organisation de leurs propres événements.

Les réalisations depuis 2020 :

- **Brocante** hebdomadaire en cœur de ville
- Mise en place d'un **carnaval** annuel
- **Jeudis du terroir**
- **Fête de Clermont** au mois d'août
- **Journée des associations** en septembre
- Plus de **100 animations** culturelles et festives dans la Ville
- Mise à disposition des **salles publiques** pour le club loisir
- Soutien à la création au développement du comité des fêtes « **Festivités Clermontaises** »
- Le **repas des aînés**
- **Urban Trail** annuel qui traverse le patrimoine de la ville



Jeudis du terroir

THÈME 10 : COMMÉMORATIONS

Depuis juillet 2020, nous avons remis au centre de nos programmations les commémorations et le devoir de transmission de la mémoire, comme un axe important de l'action municipale.

En ce sens le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ), associé aux élèves des écoles de la ville, participe activement aux commémorations.

Nous avons mis à disposition des locaux accessibles aux associations patriotiques. Nous travaillons en collaboration avec le Souvenir Français pour entretenir et mettre en valeur le patrimoine des monuments de commémorations de la ville. Le carré militaire du cimetière est mis en valeur ainsi que les illustres personnalités de la ville qui se sont distinguées.



Le 11 novembre 2024

2. LES FONCTIONS SUPPORT

1. FINANCES ET BUDGET

La Ville de Clermont-l'Hérault est une collectivité au service du public, qui assume des charges de centralité, principale ville du Clermontois au cœur du département, desservie par une infrastructure auto routière reliant Paris à Barcelone.

La politique budgétaire municipale consiste à mettre à disposition les moyens financiers permettant de développer le projet de territoire municipal, tout en dégagant des marges de manœuvre pour améliorer les ratios financiers de la collectivité. Impératif de l'équipe municipale : ne pas augmenter le taux communal de l'impôt foncier.



Nous programmons

- **L'analyse prospective par le Cabinet BST consultant**
- **La mise en place d'un tableau de bord de suivi de gestion mensuel**
- **La création de partenariats pour alléger les charges de la collectivité**
- **L'augmentation de la capacité d'autofinancement**

Les réalisations depuis 2020 :

- Mise en place d'un **Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI)**, jusqu'à la fin du mandat
- Investissements de plus de **19 millions d'euros** pour mise en **conformité** des équipements et bâtiments de la ville
- Lancement des **emprunts** à hauteur de 8 992 000 d'euros pour soutenir l'investissement.
- Maîtrise des **dépenses** et maintien des ratios de gestion
- **Aucune augmentation d'impôts**
- **Niveau de subvention** de l'Etat et des collectivités supra inégalé depuis des années

LE BUDGET MUNICIPAL EN QUELQUES CHIFFRES

Les réalisations :

Quelques chiffres pour donner la mesure de l'activité sur les 4 dernières années (2021 à 2024 inclus) :

- Plus de **6 400 actes administratifs** produits, signés et notifiés, pour régler et décider l'emploi des moyens de la ville en toute transparence
- Près de **8 200 interventions** des services techniques sur la voirie, les espaces publics et les bâtiments communaux comme les écoles ou les installations sportives
- Plus de **20 000 titres d'identité** délivrés (passeports et cartes nationales d'identité)
- Plus de **160 000 repas servis** dans les deux restaurants scolaires de la ville, avec une accélération sensible en 2024 et l'ouverture d'un nouveau site juste à côté des écoles Laure-Moulin et Jean-Vilar

LE BUDGET MUNICIPAL DEPUIS 2020

Le budget communal est conçu comme une succession de cycles sous contrôle.

Le 1^{er} temps du cycle, c'est la délibération qui approuve le budget primitif vers la fin du mois de mars ou le début du mois d'avril de chaque année. A partir de prévisions sincères, il s'agit d'autoriser les dépenses nécessaires au fonctionnement des services et à la réalisation des projets de la municipalité, ces dépenses devant être équilibrées par des recettes équivalentes.

La sincérité des prévisions et l'équilibre du budget font chaque année l'objet d'un contrôle précis des services de l'Etat (préfecture et direction des finances publiques) dans le cadre du contrôle de légalité.

Le 2^e temps du cycle, c'est l'exécution du budget : en tant qu'ordonnateur, le Maire « mandate » les dépenses dans les limites définies au budget et « titre » les recettes à hauteur des sommes dûes par les débiteurs de la commune.

Ces ordres sont transmis au comptable public, fonctionnaire d'Etat rattaché à la direction des finances publiques, seul habilité à manipuler les fonds entre le compte de la commune et les tiers.

C'est le principe de séparation de l'ordonnateur et du comptable, celui-ci devant contrôler les justificatifs produits à l'appui des ordres reçus avant exécution.

Le 3^e temps du cycle, c'est la clôture des comptes : les opérations de l'année sont comptabilisées par nature de dépenses et de recettes pour constater les résultats en fonctionnement et en investissement.

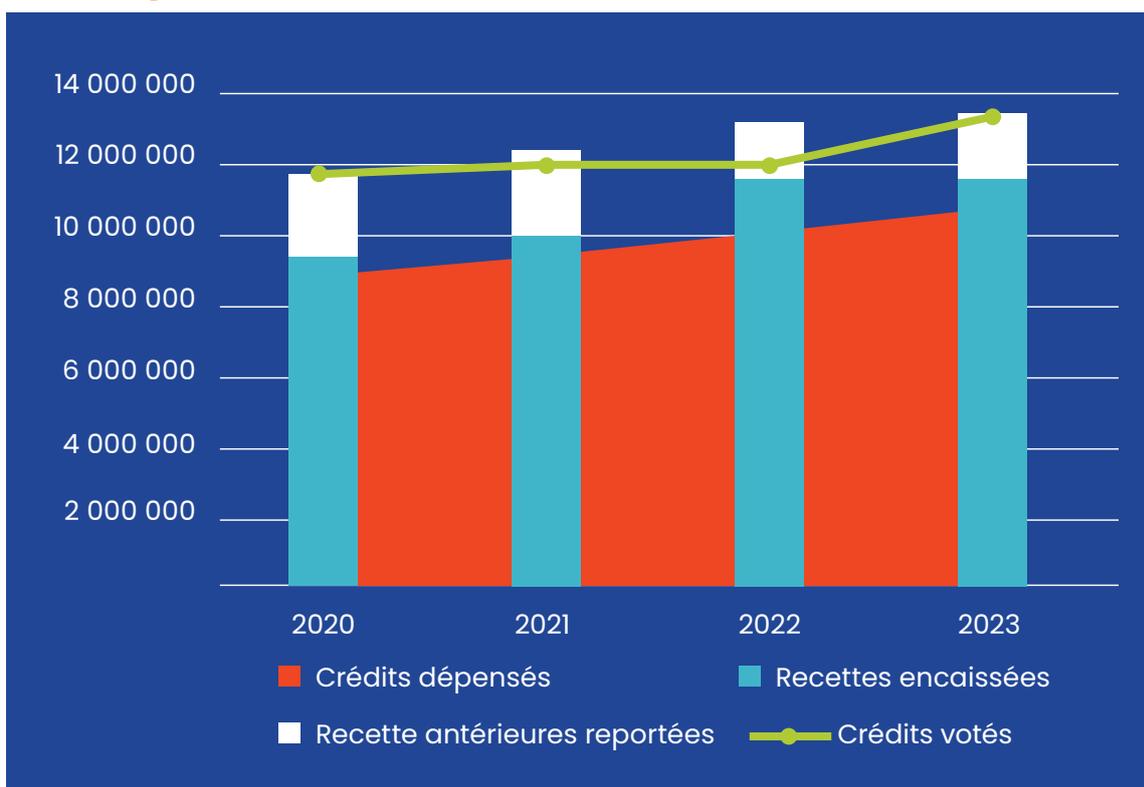
Les comptes sont tenus en double : le Maire ordonnateur établit ainsi le compte administratif pour totaliser les ordres émis, tandis que le comptable public dresse le compte de gestion pour constater les mouvements de fonds effectifs.

La clôture des comptes intervient après contrôle de la parfaite concordance entre le compte administratif et le compte de gestion.

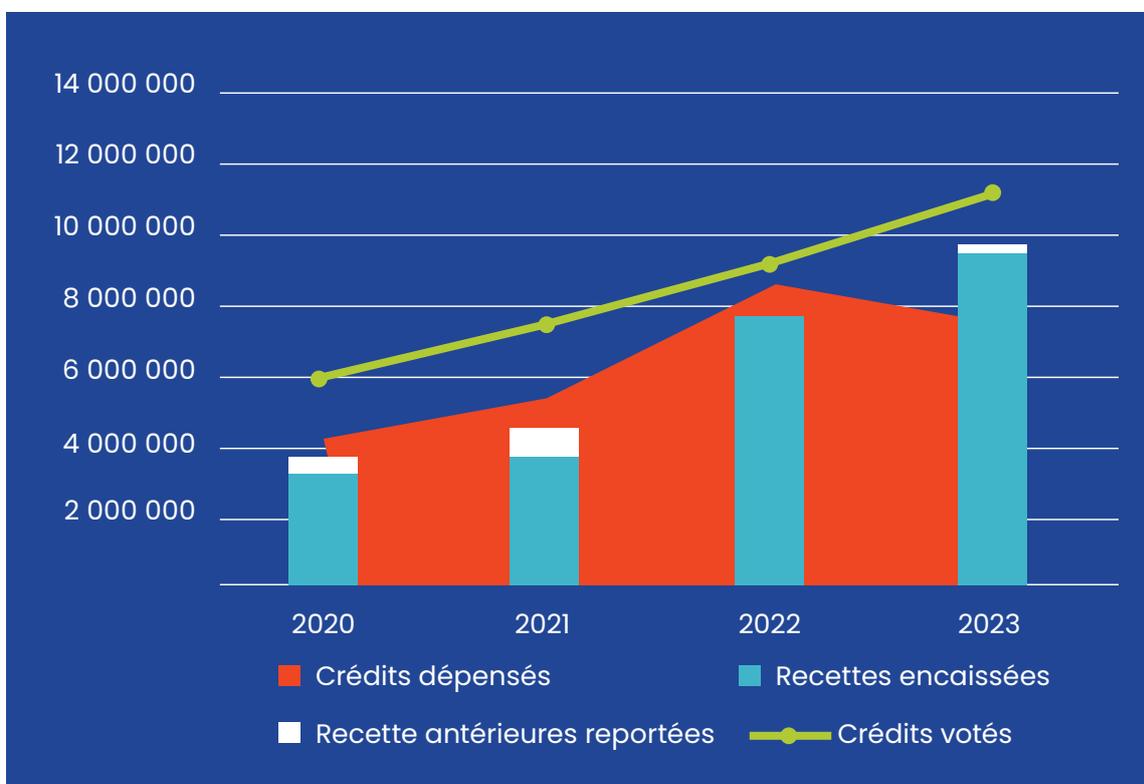
Les résultats constatés sont réinjectés en dépenses et en recettes dans le 1^{er} temps du cycle qui recommence l'année d'après.

Les graphiques ci-contre illustrent cette mécanique dans le temps.

Historique de fonctionnement



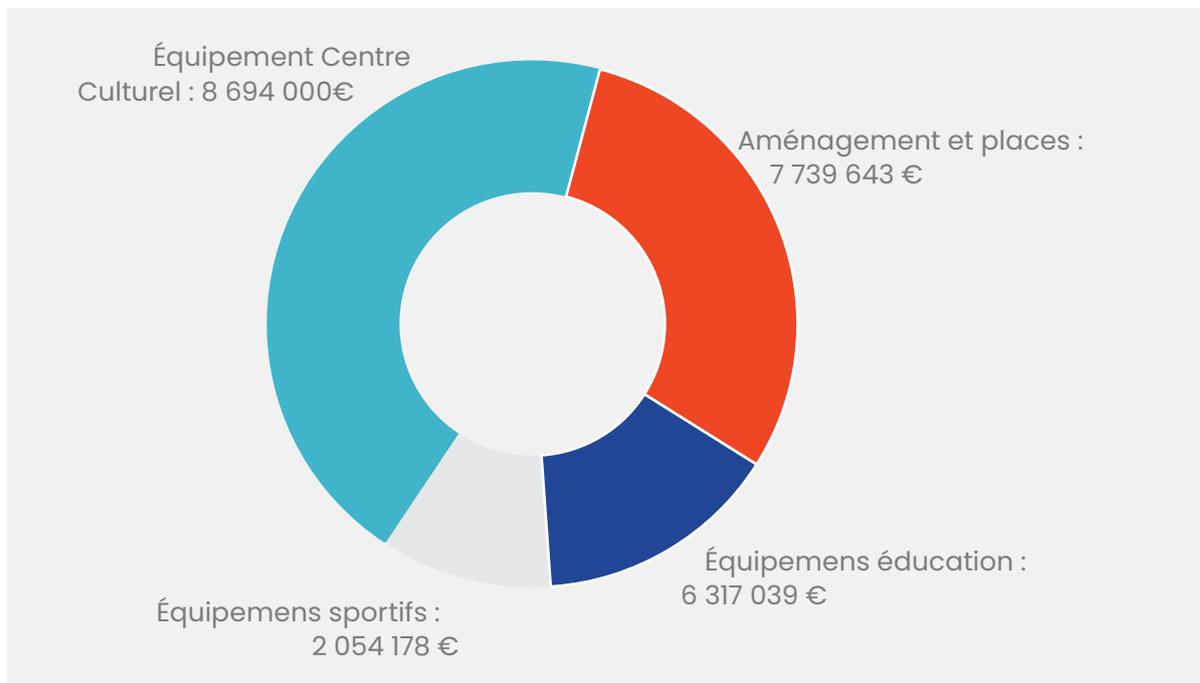
Historique d'investissement



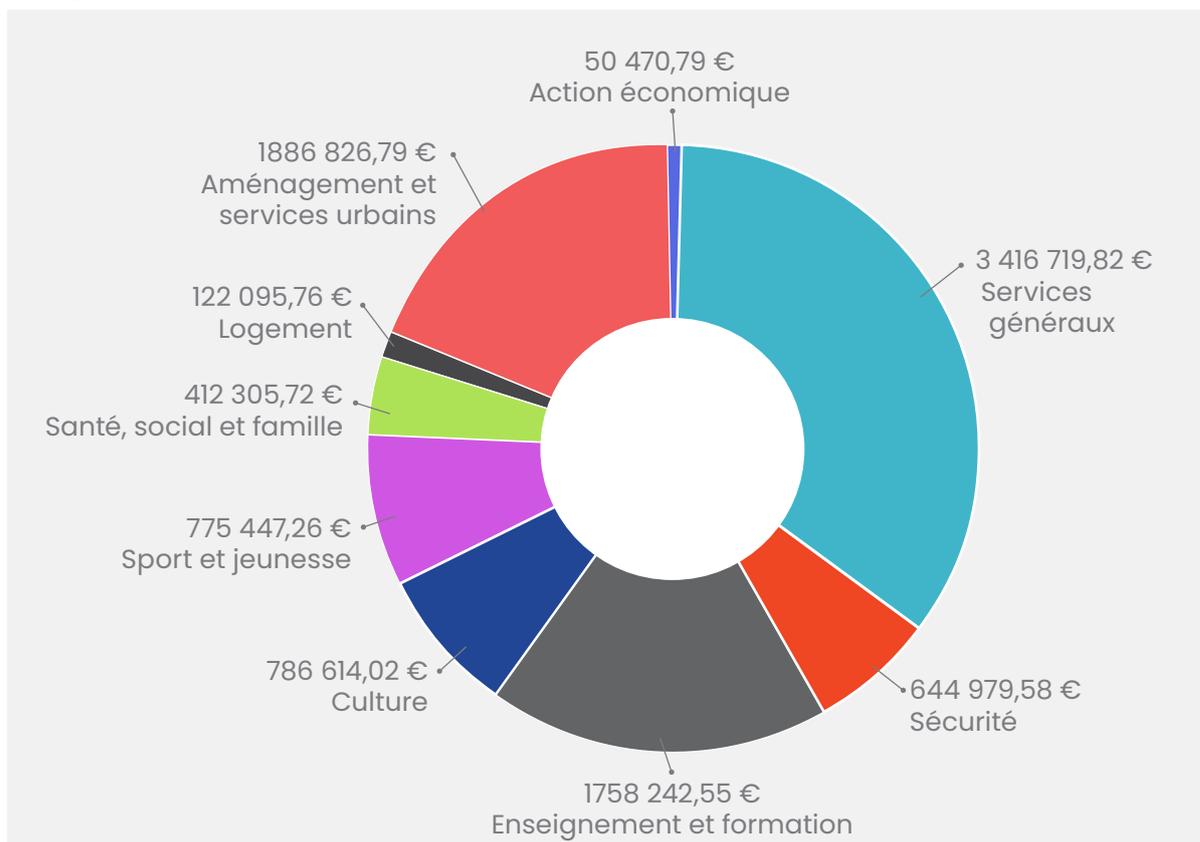
En 2024, le budget global de la commune atteint 24 565 990 €, dont 13 353 820 € en fonctionnement et 11 212 170 € en investissement.

GRAPHE DES INVESTISSEMENTS RÉALISÉS ET LANCÉS PAR NATURE DEPUIS 2020 !

Investissements réalisés et lancés

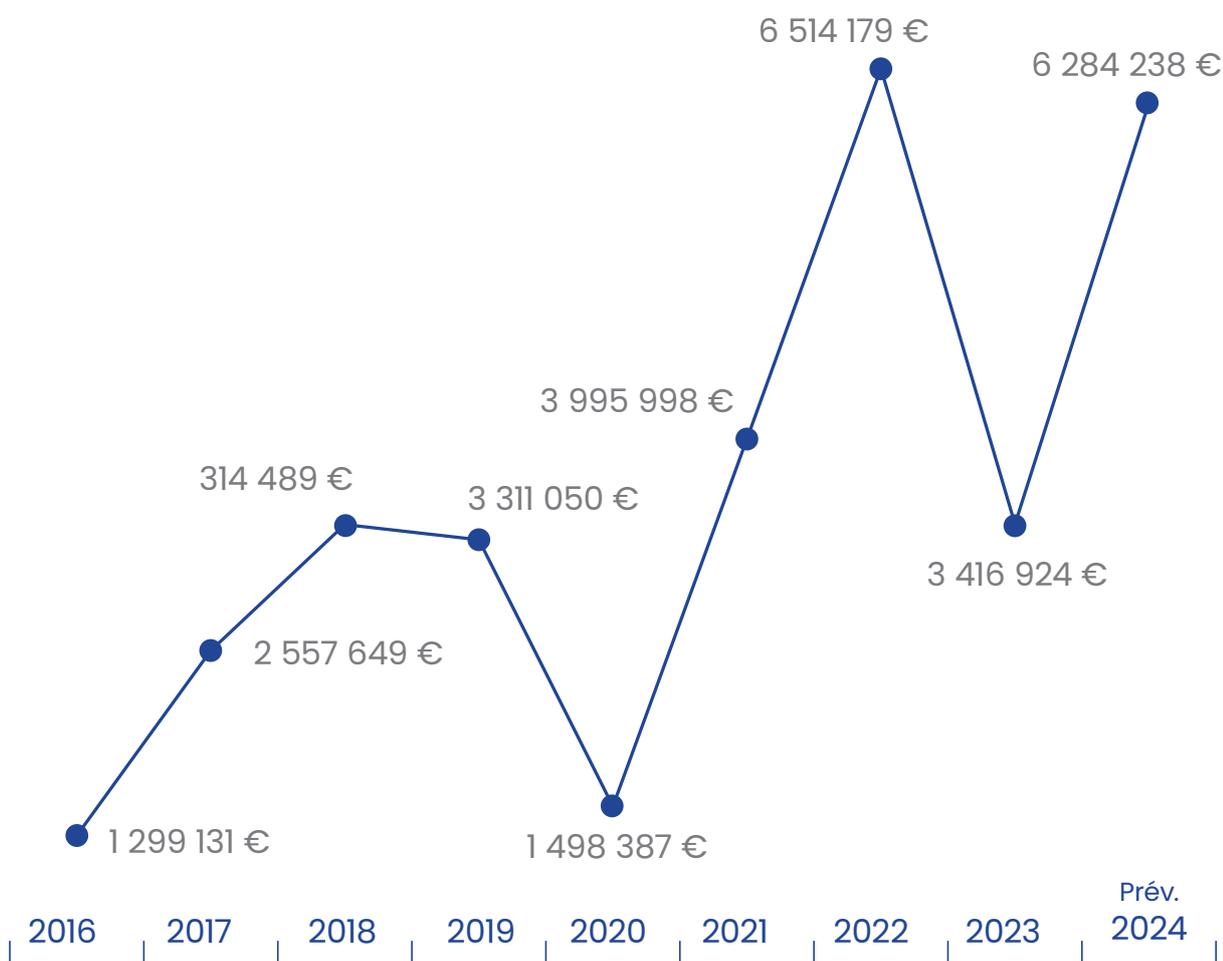


La répartition des dépenses de gestion courante de l'année 2023 entre les différents axes de l'action communale est présentée ci-dessous :



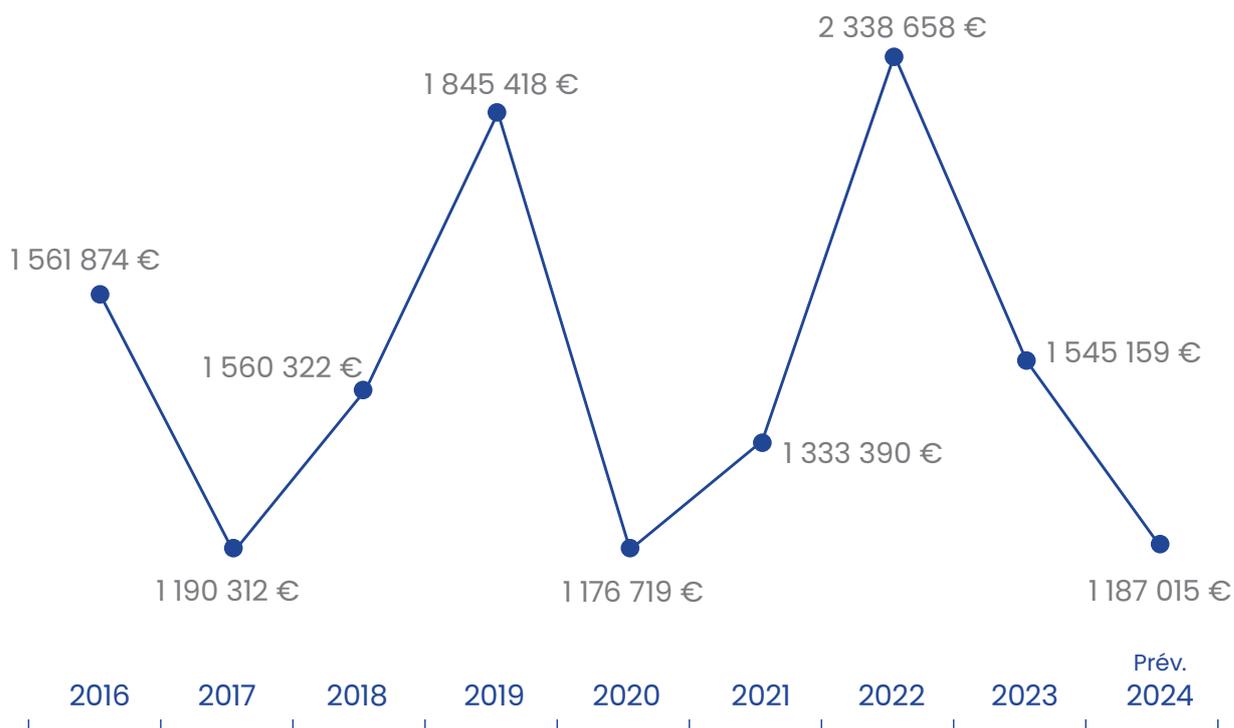
Quant aux investissements, le graphique suivant montre qu'on a clairement changé de braquet en 2021 car la ville était en retard, avec des infrastructures en très mauvais état. Sur 4 ans, les dépenses d'équipements représentent plus de 20 200 000 €, dont près de 11 500 000 € dans le cadre d'un plan pluriannuel d'investissement dédié aux équipements structurants : nouvelle école maternelle Vilar et nouveau restaurant scolaire, rénovation thermique de l'école maternelle Laure-Moulin, modernisation de l'espace sportif de l'Estagnol et du gymnase Rebichon, requalification du centre ancien...

Historique des dépenses d'équipement



Cette intensification des investissements est rendue possible par le fait que le budget communal dégage un niveau toujours conséquent d'épargne de gestion, malgré un contexte incertain.

Evolution de l'Epargne de gestion



Les recettes de la commune proviennent pour l'essentiel de l'impôt.

D'abord l'impôt « d'ici et maintenant », : c'est celui qui est prélevé sur le territoire communal à travers la taxe foncière payée par les propriétaires des terrains et des immeubles. La commune en fixe le taux, alors que les services fiscaux en décident l'assiette, c'est-à-dire la valeur locative de chaque bien taxé.

Si cette valeur locative est revue chaque année, le taux d'imposition est inchangé depuis 2007. De 2021 à 2024 inclus, les recettes fiscales de la commune sont de 29 400 000 €, dont 9 300 000 € ont été consacrés à autofinancer l'investissement.

Ensuite l'impôt « d'ailleurs » : c'est celui qui est capté à travers les dotations et les subventions de l'Etat, du Département, de la Région et des organismes partenaires. Il faut une mobilisation constante des élus et des services pour obtenir ces subventions. Dans un contexte de concurrence entre les territoires et les projets, mieux vaut qu'elles arrivent dans le budget de Clermont-l'Hérault !

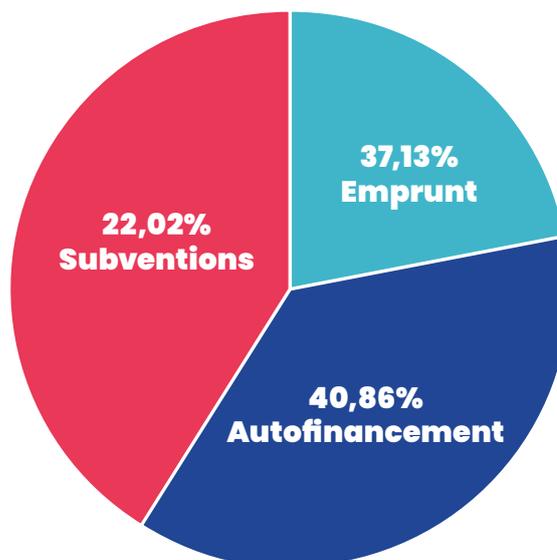
De 2021 à 2024, les dotations de l'Etat représentent plus de 11 300 000 €, alors que le volume des subventions d'investissement est de près de 5 700 000 €, tous partenaires confondus.

Enfin l'impôt « de demain » : c'est celui qu'on mobilise par anticipation à travers l'emprunt. Il faut beaucoup de prudence en la matière ; cette ressource ne doit servir qu'à financer des besoins déjà existants et qui ont vocation à durer dans le temps, au moins aussi longtemps que l'emprunt. C'est le cas lorsqu'il s'agit de financer les bâtiments scolaires, les équipements sportifs et les infrastructures urbaines (voiries, espaces publics...).

De 2021 à 2024, le volume emprunté par la commune est de 8 492 000 €.

Financement des investissements 2021 à 2024 inclus

Cette répartition des ressources employées pour investir reflète le respect des grands équilibres définis dans la prospective budgétaire et financière établie en début de mandat, de manière à tenir les ratios prudentiels de la direction des finances publiques en deçà des seuils de préoccupation.



Nous programmons

- De poursuivre le développement des équipements structurants, dans le cadre d'un plan pluriannuel d'investissement doté de près de 13 000 000 € sur une durée à ajuster entre 4 et 6 ans, avec l'espace culturel, solidaire, associatif et citoyen, l'extension du cinéma, la voie verte sur l'ancien chemin de fer et dans le Ronel, la plaine des jeux de l'Estagnol, le demi-échangeur nord sur l'autoroute A 75, la reconfiguration de la gare routière en Pole d'Echange Multimodal (PEM) et la requalification des espaces publics.
- D'affiner la gestion des moyens de fonctionnement pour garantir les marges d'autofinancement nécessaires aux investissements et le respect des grands équilibres financiers dans un contexte incertain : modernisation de l'outil de travail, gains de productivité dans l'activité des services, valorisation du patrimoine communal...
- De promouvoir la montée en puissance de l'intercommunalité pour dégager des économies d'échelle à travers la mutualisation des services, des moyens, des commandes, des équipements et construire un maillage équilibré des infrastructures et des mobilités dans le territoire.

2. INFORMATION ET COMMUNICATION DE LA VILLE

La mise en place d'une communication externe et interne à la municipalité permet de faire connaître les actions et événements de la commune mais aussi de mettre à disposition des administrés des applications simples et fiables qui facilitent la vie du quotidien.

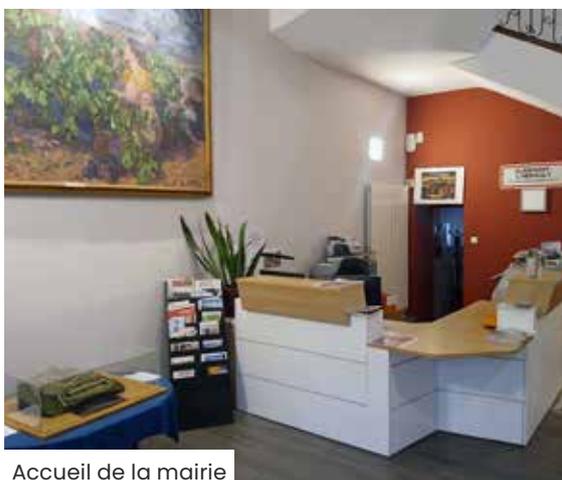
Les réalisations depuis 2020 :

- Développement du compte Facebook « Ville de Clermont-l'Hérault », qui informe sur le moment de l'actualité de la ville et des élus;
- Nouveau site internet, plus convivial et facile d'accès qui permet aux administrés une meilleure lisibilité des informations réglementaires et pratiques de la vie du quotidien;
- Application ILLIWAP qui informe les abonnés des événements programmés. Cet outil permet également aux administrés de faire remonter à la mairie des problèmes du quotidien;
- Un journal municipal trimestriel, le CHA (Clermont-l'Hérault Actualités);
- 11 panneaux publicitaires d'information implantés dans des lieux de grand passage de la ville
- Distribution de flyers sur les animations de la Ville.



Nous programmons

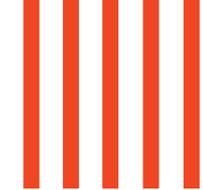
- La mise en place de deux nouveaux panneaux d'affichage d'information numérique (identiques à celui des allées Roger-Salengro)
- L'harmonisation de la signalétique de rue, pour mieux flécher les équipements et administrations clermontaises



Accueil de la mairie



La mairie



LA GESTION ADMINISTRATIVE

L'orientation commune à tous les services se résume en un acronyme : **AIR**
Accueillir, Informer et Répondre aux administrés

1. LA DIRECTION GÉNÉRALE

Appuyée par son comité de direction, elle a pour mission de mettre en œuvre la politique municipale voulue par les élus, d'animer les directions des services municipaux et de veiller au respect des bonnes procédures réglementaires et administratives.

- 1 directeur général des services et 1 directrice générale adjointe qui participent aux réunions hebdomadaires du bureau des adjoints et aux réunions mensuelles du groupe majoritaire
- 9 responsables de services
- 2 chargés de mission (mobilités et politique de la ville)
- 2 agents chargés de la commande publique et des assurances

Le comité de direction se réunit chaque semaine en présence du Maire ou de son représentant.

2. LE PÔLE ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Il est le contact des administrés à travers l'accueil de la mairie et le service à la population (état civil, élections, opérations funéraires). Il assure la gestion administrative et opérationnelle des décisions municipales, coordonne les manifestations sur l'espace public et organise le soutien municipal à la vie associative.

Il constitue les dossiers de demandes de subventions pour financer les investissements communaux.

Effectif :

- 1 responsable de service, directrice générale adjointe
- 1 responsable administrative adjointe
- 2 agents administratifs
- 4 agents au service accueil et population

Depuis 2021 :

- 620 délibérations du conseil municipal, 230 décisions et 874 arrêtés du Maire
- 81 dossiers de demandes de subventions
- Plus de 20 000 titres d'identités délivrés (passeports et cartes nationales d'identité)

3. LE POLE AMÉNAGEMENT ET ATTRACTIVITÉ

Il a pour mission d'améliorer le cadre de vie en lien avec le développement urbain maîtrisé, respectueux des équilibres sociaux et environnementaux.

Il contribue à inscrire la ville dans l'ensemble des politiques destinées à renforcer son attractivité, en particulier dans le centre ancien (PVD, OPAH, ORT, QPV, ...)

Effectif :

- 1 responsable de service, directrice du pôle aménagement et attractivité
- 3 agents administratifs

Depuis 2021 :

- 432 permis de construire
- 638 déclarations préalables
- 3192 certificats d'urbanisme
- 64 logements ont bénéficié des aides à l'amélioration d'habitat
- 27 établissements ont bénéficié d'aides à l'installation et au loyer pour les commerces en centre-ville

Depuis le 01 février 2023 :

- 14 permis de louer instruits

4. LES SERVICES TECHNIQUES

Ils réalisent les travaux de la ville (bâtiments, voirie, espaces verts, ...), assurent la maintenance des équipements, agissent pour la propreté urbaine, la qualité du cadre de vie et encadrent l'intervention des prestataires extérieurs. Ils sont garants de la conformité des établissements recevant du public et des espaces publics.

Effectif :

- 1 directeur des services techniques, ingénieur,
- 1 adjoint de direction, technicien
- 1 pôle moyens généraux : 1 contrôleur de travaux, 1 acheteur, 1 mécanicien, 1 gestionnaire de stock, 1 dessinateur / infographiste, 2 équipiers en logistique des animations, 2 secrétaires, 1 assistant prévention
- 1 responsable du centre technique municipal, technicien
- 1 adjoint
- 5 chefs d'équipe (voirie, espaces verts, bâtiments, propreté urbaine et nettoyage)
- 22 équipiers couvrant les principaux bâtiments et réseaux publics, voirie et réseaux divers, espaces verts, ...

Depuis 2021 :

- 8106 interventions techniques
- 155 chantiers engagés dont 131 livrés
- Près de 20 000 000 € de dépenses d'équipements réalisées



Réhabilitation du Pont du Génie



5. LA POLICE MUNICIPALE

Par sa présence et sa déambulation dans la ville, elle rassure les administrés et contribue à la sûreté globale. Le service met en place un véritable plan de prévention des incivilités (caméras, ilotage, communication, ...), pour garantir la tranquillité des habitants, avec une présence renforcée en soirée. Une convention a été conclue avec la Gendarmerie Nationale, sous le contrôle du Préfet et du procureur de la République, pour coordonner les interventions des forces de l'ordre.

Effectif :

- 1 chef de service
- 1 adjoint
- 1 secrétaire
- 9 agents de police municipale

Depuis 2021 :

- Près de 1000 heures de visionnage de caméras
- Plus de 200 réquisitions de l'autorité judiciaire
- 2632 arrêtés de police (circulation et stationnement pour l'essentiel)
- Plus de 7 300 infractions relevées
- Près de 2 600 « mains courantes » reçues
- 1 diagnostic de sécurité engagé en décembre 2024 avec le Forum Français de Sécurité Urbaine (FFSU) : passer du ressenti au mesurable à travers l'analyse des données recueillies par les forces de l'ordre

6. LE SERVICE SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE

Il organise l'accueil des enfants, coordonne les relations avec les écoles et l'académie et assure la gestion des temps périscolaires : l'accueil dès 7h30 avant la classe du matin, la cantine pendant la pause méridienne et l'accueil du soir, après la classe, pouvant aller jusqu'à 18h30. Il est l'interface entre la mairie, les familles et l'Éducation nationale.

Effectif :

- 1 chef de service, directrice du pôle éducation et sports
- 1 adjointe
- 4 agents pour les inscriptions et la planification
- 11 agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles
- 8 agents permanents pour l'organisation et l'encadrement des temps périscolaires, avec le renfort d'agents contractuels en fonction des effectifs

Depuis 2021 :

- Plus de 3 300 élèves en moyenne chaque année dans la ville (de la maternelle au lycée)
- 768 enfants en moyenne chaque année dans les écoles maternelles et élémentaires publiques de la ville
- 160 000 repas servis à la cantine scolaire
- En 2023/2024 : 644 enfants inscrits sur le temps périscolaire (garderies du matin et du soir/restauration)
- Une cité scolaire inaugurée le 11 septembre 2024, avec toutes les fonctions regroupées dans un même périmètre : écoles, restauration scolaire, service scolaire, centre médico scolaire, salle d'évolution et équipements sportifs
- Un conseil municipal des jeunes installé en 2024

7. LE SERVICE CULTURE

Composé de la bibliothèque Max Rouquette et de l'école de musique, le service culture promeut un accès à la culture pour tous en accueillant tous les publics sur des horaires variés et adaptés. En proposant des activités culturelles dans et hors les murs, le service offre un large panel d'activités pour tous les âges de la vie, du spectacle petite enfance au cercle de conteurs de l'atelier Mémoire en passant par l'éveil musical et les ateliers jeux. La bibliothèque Max Rouquette a rejoint le réseau des bibliothèques du Clermontais et s'inscrit dans le schéma départemental de lecture publique. L'école municipale de musique est également inscrite dans le schéma d'enseignement musical de l'Hérault.

Effectif :

- 1 chef de service, directrice de la culture
- 1 responsable et 5 agents permanents pour le fonctionnement de la bibliothèque municipale
- 1 responsable enseignant et 11 enseignants à temps partiel pour le fonctionnement de l'école de musique.



Depuis 2021 :

- Près de 4 500 heures d'ouverture de la bibliothèque
- 311 402 documents empruntés
- 100 actions culturelles par an organisées à la bibliothèque (ateliers, spectacles, toutes animations confondues)
- Plus de 9 500 usagers actifs
- Plus de 720 élèves inscrits à l'école de musique
- 200 élèves accueillis chaque semaine dans 12 disciplines et 5 formations collectives

8. LE SERVICE MUNICIPAL DES SPORTS

Il est en charge de la maintenance et de la gestion des équipements sportifs municipaux. Il planifie l'utilisation des équipements entre les établissements scolaires et les clubs sportifs.

Il propose également des animations et des séjours sportifs pour favoriser la pratique à tous les âges et dans tous les milieux, y compris dans les écoles.

Effectif :

- 1 cheffe de service, directrice du pôle éducation et sports
- 1 adjoint
- 4 agents techniques pour entretenir les espaces et les locaux
- 3 éducateurs sportifs



Depuis 2021 :

- Gestion de 2 gymnases (8 salles de pratique), 1 dojo, 1 stade en ville, 1 complexe sportif avec 2 terrains de grand jeu.
- Plus de 20 000 heures de mise à disposition des équipements chaque année



Educateurs service des sports

9. LE SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

Il assure la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences. Il doit assurer la veille réglementaire des contrats de travail et la bonne application du cadre réglementaire. Il doit être force de proposition pour assurer la formation des agents et/ou la réorientation professionnelle en fonction des parcours professionnels.

Effectif :

- 1 chef de service
- 3 agents gestionnaires des ressources humaines



Depuis 2021 :

- 1906 arrêtés de situation pour 159 emplois permanents
- Près de 300 jours de formation planifiés
- Une vingtaine de départs (retraite et mobilité) pour autant de recrutements



10. LA DIRECTION DES FINANCES

Elle est en charge de la constitution du budget de son suivi et de sa bonne réalisation, et doit également assurer une prospective financière pour remettre un tableau de bord financier qui permette aux élus et à la direction de s'assurer de la bonne santé financière de la collectivité. Elle doit proposer des pistes d'évolutions, pour améliorer la bonne gestion de l'exécution budgétaire et s'assurer de la consommation des subventions obtenues. Elle est en charge de la construction du budget annuel, de suivi et de sa bonne exécution. Le cycle budgétaire annuel s'intègre dans une prospective financière pluri annuelle qui constitue le tableau de bord permettant de piloter les finances de la collectivité dans le respect des ratios prudentiels de bonne gestion.

Effectif :

- 1 cheffe de service
- 3 agents gestionnaires "finance et comptabilité"



Depuis 2021 :

- 4 budgets primitifs et 4 budgets annexes
- Une vingtaine de décisions modificatives
- 4 comptes administratifs
- Près de 15 000 mandats et 3200 titres émis

LE CCAS est un établissement public local rattaché à la commune. La direction du CCAS et celle de l'EHPAD Ronzier-Joly, relèvent du même conseil d'administration, participent au comité de direction de la commune, pour une pleine coordination entre les services.

LES CHIFFRES CLÉS

1. LA GÉOGRAPHIE COMMUNALE

La population clermontaise est assez stable entre 1800 et 1950 avec, en moyenne, 5500 habitants. Elle connaît **un très fort accroissement démographique depuis les années 1970** (+ 70 % en 50 ans) pour atteindre aujourd'hui 9 518 administrés.

Réparti sur une superficie de 32,49 km², Clermont-l'Hérault est le principal bourg centre de la **Communauté de Communes du Clermontais (28 000 habitants) et du Pays Cœur d'Hérault (81 000 habitants)**.

En considérant les communes très proches dont de nombreux habitants travaillent et consomment à Clermont-l'Hérault, nous sommes en présence d'une entité urbaine quasi continue dont **la population dépasse les 25 000 habitants**.

La ville affiche une croissance démographique continue et mesurée avec une moyenne de 1,5% par an. **En 2030**, la population devrait atteindre **11 000 habitants à Clermont-l'Hérault** et 31000 hab. avec les communes limitrophes, dans un Pays Cœur d'Hérault de 100 000 habitants.

Par ailleurs, le taux d'activité des 15-64 ans s'établit à 71,5%, proche des moyennes départementale et régionale. En 2019, avec 18 330 €, le revenu médian est cependant inférieur aux revenus médians régionaux (20 980 €) et départementaux (20 640 €).

La part des ménages soumis à l'impôt sur le revenu s'établit à 43%, très en deçà des niveaux moyens de la région (52,3%) et du département (52,1%). Le taux de pauvreté atteint 25 % en 2019 contre 16,8% pour la région Occitanie et 19% pour le département de l'Hérault.



11000 HABITANTS À CLERMONT-L'HÉRAULT EN 2030

Chef-lieu de canton, Clermont-l'Hérault est situé à une quarantaine de kilomètres de Montpellier et de Béziers, à mi-chemin entre la mer Méditerranée au sud et le parc national des Cévennes au nord.

En accès direct sur l'autoroute A75, Clermont-l'Hérault est une étape importante sur l'axe Nord-Sud. Avec sa situation privilégiée à l'interface des voies de communication, Clermont-l'Hérault est un carrefour d'échanges commerciaux et culturels entre littoral, plaine fluviale et zones montagneuses du nord.

Dotée d'un patrimoine culturel et naturel d'exception, elle offre des panoramas majestueux et contrastés depuis le château féodal et le lac du Salagou.

La présence de sites naturels remarquables (Lac du Salagou, cirque de Mourèze) participe à son attrait touristique. L'existence d'un bâti patrimonial important est le témoignage d'un développement urbain en continu depuis huit siècles.

Clermont-l'Hérault, au regard de la présence de ses équipements et de leur développement récent (santé et enseignement supérieur), joue un rôle prépondérant dans l'accueil de nouveaux habitants au sein du Pays Cœur d'Hérault.

Signataire du contrat « Bourg Centre » avec la Région Occitanie, la ville est également lauréate du programme « Petites Villes de Demain ». Elle est entrée en politique de la ville en tant que quartier prioritaire (QPV) en 2024.

2. LE FONCTIONNEMENT INSTITUTIONNEL

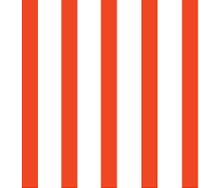
LE CONSEIL MUNICIPAL EST COMPOSÉ DE 29 ÉLUS :

- Dont 17 de la majorité municipale du Maire Gérard Bessiere
- 5 du groupe d'opposition de Mme Marie Passieux
- 4 du groupe d'opposition de M. Salvador Ruiz
- 3 élus qui ont rejoint l'opposition

LES INSTANCES DE DÉLIBÉRATIONS ET DE PRÉPARATION DES TRAVAUX DE LA MUNICIPALITÉ :

Nous avons réalisé depuis juillet 2020 :

- 47 conseils municipaux
- 162 commissions municipales
- 115 Comités Sociaux Territoriaux (Le CST est une nouvelle instance de dialogue social, issue de la fusion entre les Comités Techniques (CT) et les Comités d'Hygiène, de Sécurité)
- Plus de 30 commissions statutaires : commission de délégation de service public, commission d'appel d'offres, commission communale des impôts directs, commission d'accessibilité, commission de sécurité des établissements recevant du public, ...
- 170 bureaux des adjoints, réunis tous les lundi soir, à ceux-ci s'ajoute le bureau du groupe majoritaire tous les mois !
- 19 réunions publiques
- 10 rendez-vous thématiques



LES ÉLUS DU CONSEIL MUNICIPAL

04

Le Maire



**Gérard
BESSIERE**

Les adjoints au Maire



**Jean-Marie
SABATIER**
1^{er} adjoint
Aménagement
du territoire,
Sécurité & Hygiène
publiques



**Isabelle
LE GOFF**
2^e adjointe
Solidarité,
Citoyenneté,
Environnement



**Georges
ELNECAVE**
3^e adjoint
Vie associative,
Sport, Festivités



**Michelle
GUIBAL**
4^e adjointe
Finances,
Ressources
Humaines



**Jean-François
FAUSTIN**
5^e adjoint
Économie de
proximité



**Elisabeth
BLANQUET**
6^e adjointe
Enfance et
Jeunesse



**Jean-Luc
BARRAL**
7^e adjoint
Patrimoine
et Affaires
juridiques



**Véronique
DELORME**
8^e adjointe
Culture et
Communication

Les conseillers municipaux



**Joëlle
MOUCHOUX**
*Conseillère
municipale*
Sécurité



**Georges
BELART**
*Conseiller
municipal*
Suivi des travaux



**Cathy
KLEIN**
*Conseillère
municipale*
Solidarité, Vie
associative



**Jean-Jacques
PINET**
*Conseiller
municipal*
Politique sportive,
Relation avec les
associations



**Louise
JABER**
*Conseillère
municipale*
Jeunesse



**Michael
DELTOUR**
*Conseiller
municipal*
Événementiel et
Festivités



**Rosemay
CREMIEUX**
*Conseillère
municipale*
Rénovation et
reconquête du
centre ancien



**Corinne
GONZALEZ**
*Conseillère
municipale*
Citoyenneté
et Devoir de
mémoire

Les élus de l'opposition



**Marie
PASSIEUX**



**Franck
RUGANI**



**Claude
BLAHO-PONCE**



**Jean
GARCIA**



**Paquita
MEDIANI**



**Salvador
RUIZ**



**Claudine
SOULAIRAC**



**Michel
VULLIERME**



**Laurent
DÔ**



**Hélène
CINESI**

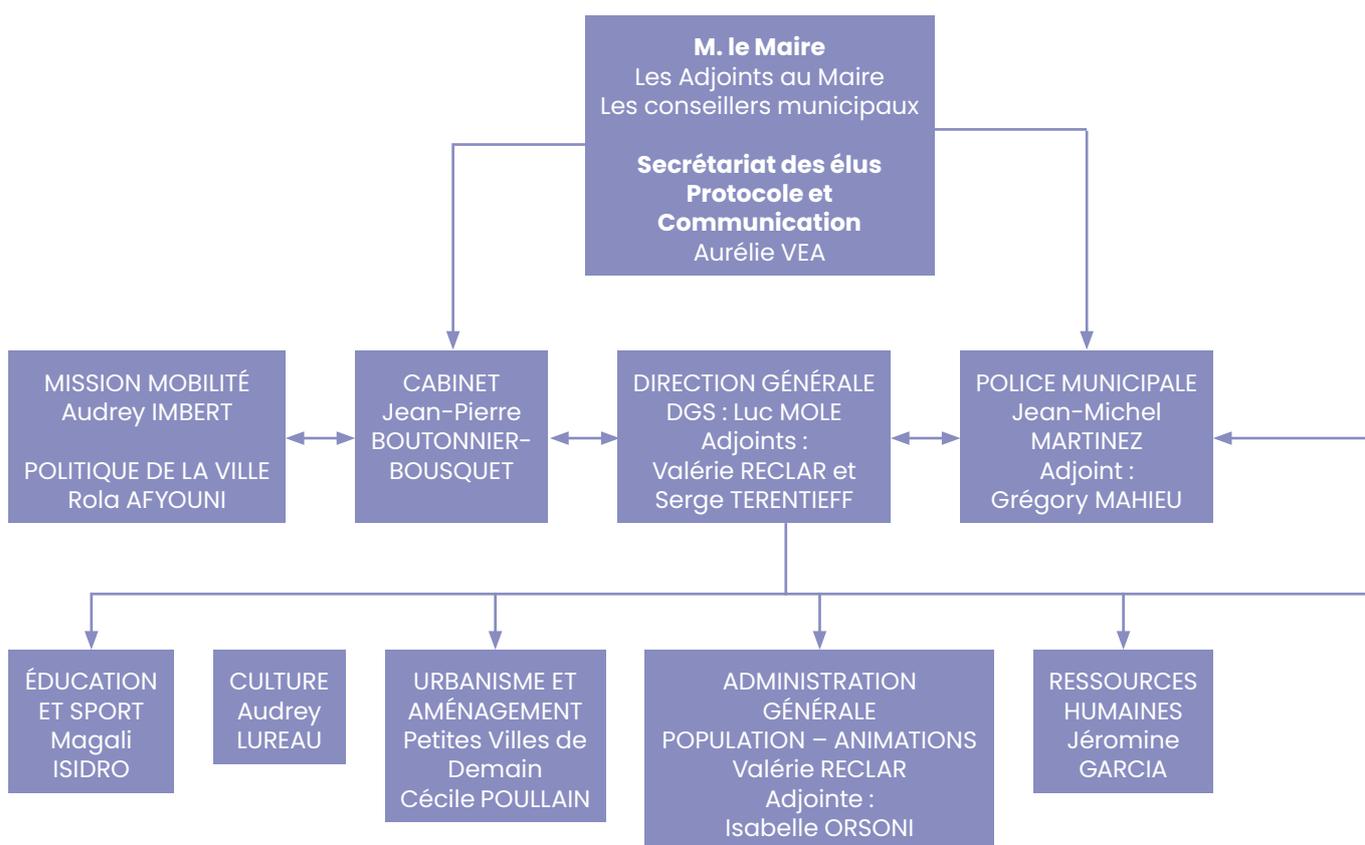


**Stéphane
GARCIA**



**Patrick
JAVOUREY**

L'ORGANIGRAMME DES SERVICES



CONTACT MAIRIE

Tel : 04 67 88 87 00

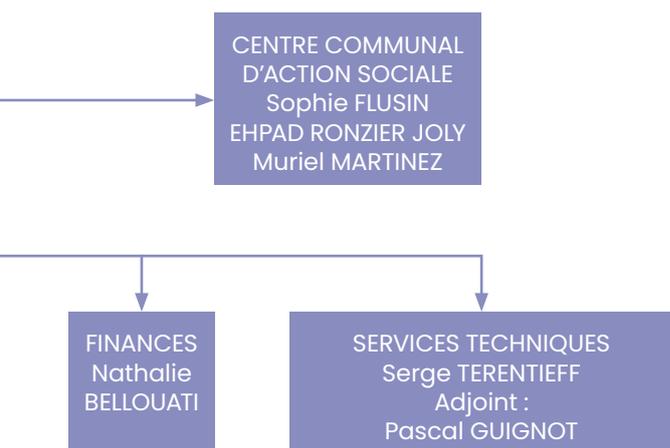
accueil.mairie@ville-clermont-herault.fr

www.ville-clermont-herault.fr

facebook.com/villedclermontlherault

instagram.com/clermontherault

05



06

LE GLOSSAIRE

ASVP : Agent de Surveillance de la Voie Publique

CCAS : Centre Communal d'Action Sociale

CCC : Communauté des communes du Clermontais

CDAC : Commission Départementale des Activités Commerciales

CHA : Clermont Hérault Actualité : magazine municipal trimestriel

CHS : Comité Hygiène et Sécurité

CIAS : Centre Intercommunal d'Action Sociale

CM : Conseil Municipal

CMJ : Conseil Municipal des Jeunes

CRT : Centre de Ressource Territorial

CST : Comité Social et Technique

CT : Comité Technique

DSP : Délégation de Service Public

EHPAD : Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes.

GECOH : Groupement des Établissements médico-sociaux du COeur d'Hérault

OPAH-RU : Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat-Réaménagement Urbain

ORT : Opération de Revalorisation du Territoire

PEM : Pôle d'Echange Multimodal

PLU : Plan Local d'Urbanisme

PM : Police Municipale

PMR : Personne à Mobilité Réduite

PPI : Plan Pluriannuel d'Investissement

PVD : Petites Villes de Demain

QPV : Quartier Prioritaire de la Ville

SCOT : Schéma de Cohésion du Territoire

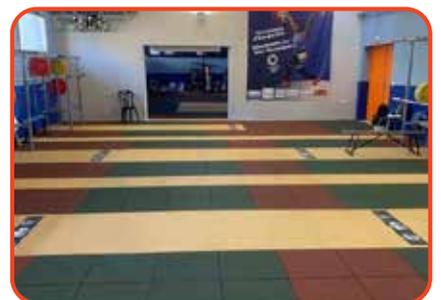
SDIS : Service Départemental d'Incendie et de Secours

SPR : Site Patrimoine Remarquable

AVANT



APRÈS



ILS SONT VENUS À CLERMONT



Boris Cyrulnik inaugure le campus scolaire



Visite Préfet Witkowski



Le Ministre du budget, Olivier Dussopt inaugure le nouveau Service de Gestion Comptable Cœur d'Hérault



Signature de la convention d'adhésion à « Petites Villes de Demain »



Signature de la convention « rappel à l'ordre et procédure de transaction »



Signature d'une convention avec Hérault Transport pour une desserte centre ville-Tanes Basses



Signature de la convention de partenariat maison sport-santé



Signature d'une convention avec SNCF Réseau



Signature d'une convention de partenariat avec la plateforme Initiative Cœur d'Hérault (ICH)



Signature du contrat de ville 2024-2030



Venue du footballeur RAI



Conférence de François Molins
au cinéma Alain-Resnais



Visite de Carole Delga, Présidente de Région



Signature pour l'inscription de l'entree nord
au contrat plan Etat-Région



Signature de la convention d'opération
programmée de l'habitat (OPAH RU)



Visite du Préfet François-Xavier Lauch



Signature du contrat de concession
du crématorium



Signature du traité de concession de
la Zac de la Cavalerie



Visite du Préfet Hugues Moutouh

LES ANIMATIONS À CLERMONT



14 juillet



Réplique flamme olympique dans les écoles



Réplique de la flamme olympique à l'hôpital



Jeudis du terroirs





Concert aux Dominicains



Rencontre culturelle à la bibliothèque



Animation culturelle à la bibliothèque



Jazz band



Rassemblement des Bescoudos



Parade de Noël

Accueil de l'ancien footballeur RAI





Carnaval



Ecole de musique



Ecole de musique



Encadrement d'une sortie scolaire par les éducateurs du service des sports



Départ de l'Urban Trail

CLERMONT-L'HÉRAULT
À VOTRE
SERVICE
DEPUIS 2020



www.ville-clermont-herault.fr